

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2019

Convocation du 3 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. André GÉLÉBART, Maire.

Étaient présents : M. André GÉLÉBART, Mme Florence DOUTRELEAU, M. Sylvain COTARD, Mme Dominique JONQUAY, M. Sylvain DELAVOYE, Mme Marinette CAPDEBOSCQ, MM. Alain LANGLOIS Gérard NAVARRO et Ludovic GRENIER, et Mmes Vanessa CASTERMANT et Catherine DUMAIS, formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. DELAVOYE

La séance est ouverte à 20 h 35.

Le compte rendu de la séance du 21 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande qu'une délibération relative au Fonds d'Aide aux Jeunes soit ajoutée à l'ordre du jour, ce qui est accepté à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE (délibération n° 2019-19)

M. le Maire explique qu'il s'agit de prévoir au budget un jeu d'écritures permettant de récupérer la totalité de la TVA sur des travaux d'éclairage public pour lesquels le SDE76 a participé financièrement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote cette décision modificative.

CONVENTION D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE (A-D-A-S) (délibérations 2019-20)

M. le Maire présente l'A-D-A-S qui propose des actions à destination des agents des collectivités territoriales, comme un Comité d'Entreprise le ferait dans le privé. Il rappelle que l'adhésion à un tel organisme est une dépense obligatoire des communes et propose de renouveler l'adhésion de la commune à l'A-D-A-S.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion de la commune à l'A-D-A-S pour la période 2020/2023.

RÉVISION STATUTAIRE 2020 DU SDE76 (délibération n° 2019-21)

M. le Maire présente le projet de nouveaux statuts du Syndicat d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76). Ils prévoient notamment l'ajout de compétences optionnelles liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. L'avis de la commune sur ces statuts – approuvés à l'unanimité par le comité syndical du SDE76 – est sollicité pour validation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les statuts 2020 et le règlement intérieur 2020 du SDE76.

CLASSE DÉCOUVERTE (délibérations 2019-22)

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil que la classe de neige est désormais organisée tous les ans pour les CM2 du SIVOS du RPI Atouts Vents. Pour cette année scolaire, elle aura lieu du 13 au 22 janvier 2020 à Valloire et 25 enfants seront concernés – dont 6 Thiétrevillais.

Il explique que le Conseil doit donner son autorisation pour ce séjour et peut demander une subvention au Département pour participer à son financement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le séjour en classe de neige à Valloire et sollicite une aide financière du Département à cette occasion.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (délibération n° 2019-23)

M. le Maire propose que la commune participe au Fonds d'Aide aux Jeunes du Département, comme elle le fait depuis plusieurs années.

Le Conseil municipal, décide de participer financièrement au Fonds d'aide aux Jeunes, à hauteur de 0,23 € par habitants – soit 95,45 €.

TRAVAUX

École : Des travaux ont eu lieu cet été. La peinture des classes a été refaite, les radiateurs ont été remplacés et un sèche-mains dans les toilettes, installé. Le parquet d'une des deux classes a été vitrifié.

Voirie : La subvention demandée au Département pour la réfection des rues Bernard Decaean, du Buc, de la Cour Souveraine, de la Mare Havy et Verte a été accordée. Les travaux commenceront cet automne, mais le gravillonnage prévu n'aura lieu qu'au printemps 2020, aux beaux jours.

Aire de jeux : Le coulage d'une dalle de béton pour accueillir les jeux a été commandé et va bientôt avoir lieu.

Presbytère : L'entreprise ayant mis aux normes les portes de la salle polyvalente passera le 23 octobre voir si les fenêtres ont besoin d'être changées, et le cas échéant des devis seront demandés.

Mairie : Exposé de Mme Doutreleau ; afin que la mairie dispose d'une plus grande salle pour les mariages, les conseillers municipaux sont invités à mener une réflexion sur une réorganisation des locaux (implantation du secrétariat dans l'actuelle salle d'attente, suppression du mur de cette salle...).

Décorations de Noël : En plus des nouvelles décorations prévues cette année, un sapin sera installé devant la mairie.

URBANISME

M. le Maire présente les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en cours d'instruction ou instruits depuis la dernière réunion du Conseil.

L'enquête publique sur le projet de PLUI s'est achevée le 27 septembre. Une réunion a eu lieu ce matin au siège de la communauté d'agglomération à propos du terrain à urbaniser prévu dans le centre du village. L'État trouve en effet ce terrain trop grand (1,4 ha), ce que le cabinet d'étude et les élus ne comprennent pas. En effet, il est impossible d'imaginer que le propriétaire du terrain accepte de n'en vendre que la moitié et continue à cultiver l'autre moitié, enclavée au milieu des habitations. Un courrier en ce sens va être rédigé en réponse à l'avis de l'État.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux d'intérêt général : La commune s'est portée volontaire pour accueillir une personne condamnée à des travaux d'intérêt général – pour une durée de 70 heures. L'expérience est concluante et pourrait être renouvelée.

Bulletin communal : La Commission se réunira le 7 novembre pour commencer à travailler sur son élaboration.

Aménagement de la parcelle en face de la place de l'Église : L'architecte qui a mené le projet de réaménagement du parvis de la mairie va être contacté afin de venir rencontrer les élus pour lancer ce projet.

Distribution du courrier : Il y a eu de gros problèmes dans la distribution du courrier cet été, entre le départ à la retraite du facteur titulaire début juillet et l'arrivée d'un nouveau facteur titulaire fin septembre.

Don : M. le Maire tient à remercier Mme Lemercier, propriétaire d'une résidence secondaire à Thiétreville, qui pour la 2^e année consécutive a fait don à la commune.

Salle polyvalente : Une célébration pour les 20 ans de l'inauguration de la salle aura lieu le 15 novembre.

Colis de Noël : Une discussion s'engage sur la possibilité de modifier le contenu des colis offerts à Noël. Une décision à ce sujet sera prise lors de la prochaine réunion.

Construction au 4 rue de la Mairie : Les propriétaires vont être convoqués en mairie afin de leur indiquer que les abords de leur maison doivent enfin trouver une apparence convenable.

Dégradations : M. le Maire a porté plainte après que le grillage de l'école et une porte de ses dépendances ont été cassés. Au cours de la même nuit quelques véhicules et une maison ont également été la cible de dégradations. Il semblerait que les coupables aient été vite identifiés par la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé et les Conseillers municipaux n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 22 h 2.